

SEANCE 1^{er} Août 2022

L'an 2022 et le 1^{er} Août à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de FANJEAUX s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Aurélien PASSEMAR, Maire.

Présents : AVERSENC Christophe, BAUDIN Nathalie, CALMET Véronique, FLORENT Norbert, JUIN Denis, LAVAL Jean-Christophe, PAILHES Jacqueline, PASSEMAR Aurélien, PASSEMAR François, VIALARET Cédric.

Absents Excusés : MARTY Eva procuration à PAILHES Jacqueline,
GUILLAUME Solenn procuration à VIALARET Cédric,
TISSEYRE Jean procuration à PASSEMAR François,
TANDOOU Sabine procuration à Jean-Christophe LAVAL
LAVEISSIERE Jacques procuration à Denis JUIN

Secrétaire : François PASSEMAR

Lecture du compte rendu de la séance du 4 juillet 2022 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points rajoutés à l'ordre du jour sur acceptation du conseil municipal :

- Modification budgétaire : virement de crédits
- Création d'un point de distribution de courrier « Bout de Fer »

ORDRE DU JOUR

- Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de déposer une demande de permis de construire en mairie afin de changer la destination du local situé sur la parcelle A 85, en vue de le transformer en local commercial,

Il demande aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de permis de construire au nom et pour le compte de la commune, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer et à signer la demande de permis de construire au nom et pour le compte de la commune ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de l'autorisation susvisée.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que les crédits prévus sur l'opération 969 (Travaux sur Bâtiments divers) sont insuffisants et propose le virement suivant :

Diminution de crédits sur l'opération 936 (Eclairage Public)	6000€
Augmentation de crédits sur l'opération 969 (Travaux de Bâtiments)	6000€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits proposés.

- Monsieur le Maire indique que la maison d'habitation située sur la parcelle B687-688 doit avoir son propre point de distribution de courrier et propose de le nommer « Bout de Fer »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer le point de collecte proposé.

Questions diverses :

- Réception en Mairie d'un arrêté préfectoral plaçant notre département et plus particulièrement notre secteur en alerte sécheresse. Donner l'information par Publi-Fanjeaux.
- Rencontre prochainement avec le SDIS de l'Aude afin d'étudier le projet d'organisation d'un feu d'artifice pour les fêtes du 15 août.
- Réunion le 4 août prochain à 9h30 avec l'ATD pour étude de faisabilité d'une maison de santé.
- La Municipalité avait acquis dans les années 2000 des pilastres ayant appartenus au Monastère de Prouilhe et datés du XVIIe siècle. Dimanche 7 Août restitution par la Municipalité de ces pilastres au Monastère Prouilhe suivi d'un apéritif.
- Début des travaux à l'église prévus le 5 septembre prochain.
- Travaux sur le chemin du Cammazou prévus entre le 22 août et le 2 septembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H

AVERSENC Christophe.

BAUDIN Nathalie.

CALMET Véronique

FLORENT Norbert.

JUIN Denis

LAVAL Jean-Christophe

PAILHES Jacqueline

PASSEMAR Aurélien.

PASSEMAR François.

VIALARET Cédric.